



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du vendredi 13 juin 2025

Délibération N° DE_018_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	9	11
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize juin deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Dominique LEFEBVRE, Nathalie BART, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Lydie NOIRET

Représentés : Jean-Marc LABAUX représenté par Didier LETERME, Gaétane DELATTRE représentée par Dominique LEFEBVRE

Absents et Excusés : Jérémy PRONIEZ, Ingrid LORIDANT, Frédéric PONTHEUX, Gautier MOERMAN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Henri MACE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une carte cadeau pour le départ en retraite d'un agent

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante :

La commune a pour coutume d'offrir un présent aux agents municipaux à l'occasion de leur départ la retraite. Conformément à la réglementation en vigueur, il convient d'en préciser le cadre.

Il vous est demandé de valider l'attribution d'une carte cadeau d'un montant de 150.00 euros pour le départ en retraite d'un agent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'attribution d'une carte cadeau d'un montant de 150.00 euros pour le départ en retraite d'un agent.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Mickaël AUDEGOND